



COMPAGNONS DU DEVOIR - MAISON DE GAP

Le Chalet - Route de Veynes, La
freissinouse

05000 GAP

04 92 23 09 62
www.compagnons-du-devoir.com

Contact : Thomas MOTHEAU, Prévôt de
Gap - L'Argentière

prevotargentiere@compagnons-du-
devoir.com

CONTACTER
L'ÉTABLISSEMENT

Restauration : ✗

Hébergement: ✗

PRÉSENTATION

"Devenir Compagnon, c'est mettre toutes les chances de son côté pour s'insérer professionnellement, créer son entreprise, mais aussi faire partie d'une communauté solidaire."

L'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France(AOCDTF) est une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique. En tant qu'organisme de formation professionnelle, elle vise à transmettre aussi bien des savoirs et savoir-faire - par l'apprentissage d'un métier - que des savoir-être - par le partage de valeurs telles que **la solidarité, la fraternité et la générosité**. L'excellence de sa formation, ses expériences multiples en entreprise et son étape internationale ont permis à l'association d'intégrer la Conférence des grandes écoles en 2014. Depuis 2010, le compagnonnage est inscrit au registre du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

La Maison de Gap est une Maison de Compagnons et un CFA. Elle propose un CAP Charpentier bois préparé en 2 ans par apprentissage (-25 ans), un BP Charpentier bois préparé en 2 ans en alternance (+ 25 ans) et un TP Constructeur bois préparé en 1 an en apprentissage post-bac (- 25 ans).

FORMATIONS PROPOSÉES

CAP Charpentier bois

Formation en apprentissage

BP Charpentier bois

Formation continue Autre alternance

TP constructeur bois

Formation en apprentissage



metiers-foret-bois.org
s'orienter, se former, s'épanouir

© www.metiers-foret-bois.org